

CARRIÈRES&VOUS

HORS-SÉRIE DU MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY – NOVEMBRE 2022

Action municipale : point d'étape 2020-2022



Carrières, Carriérais,

En 2020, vous nous accordiez votre confiance pour servir notre commune et tous ses habitants, responsabilité que nous prenons à cœur avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Beaucoup a été fait en 2 ans, grâce à la mobilisation de toutes et tous, et en particulier du personnel communal que je tiens à remercier.

Nous souhaitons aujourd'hui vous rendre compte en transparence des engagements qui ont été tenus.

Lancement de la construction de la nouvelle école publique élémentaire Jean-Giono, inauguration de la Maison de la Jeunesse et de la Réussite, installation du nouveau marché forain sur l'esplanade de la Reine blanche - Place Simone Veil, mise en place d'un plan pluriannuel de rénovation des équipements municipaux, projet de centre municipal de santé, relance de la vidéoprotection, ouverture d'un établissement France Services...voilà quelques illustrations, parmi beaucoup d'autres, de notre action.

Ces projets se sont concrétisés notamment grâce au soutien de nos partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région Île-de-France, le Département des Yvelines et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Chaque jour, nous agissons avec éthique et méthodologie. Conformément à nos engagements, nous avons souhaité vous rendre la parole au travers de 12 instances de démocratie participative. Nous avons besoin de cette intelligence collective pour bâtir une ville résiliente et solidaire.

Nous avons été attentifs à chacun d'entre vous, des tout-petits aux seniors, des familles aux personnes isolées, des plus entreprenants aux plus fragiles. Ainsi, l'éducation, la solidarité et le vivre-ensemble ont été nos maîtres mots.

Malgré une situation financière de la Ville très contrainte par un endettement particulièrement élevé, et parce que nous nous y étions engagés, nous avons souhaité dès le début de notre mandat baisser de 2% la part communale des impôts locaux afin de vous redonner du pouvoir d'achat. Par une gestion rigoureuse et parce que chaque euro dépensé doit être un euro utile, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition communaux jusqu'à la fin de ce mandat.



Votre équipe municipale.

Aussi, nous devons sans cesse redoubler d'efforts et d'imagination pour apporter de vraies réponses à vos justes attentes et faire de Carrières-sous-Poissy une ville apaisée et tournée vers l'avenir.

À nous de continuer sur cette voie ! Beaucoup reste à faire, d'autant que les différentes crises politique, climatique, énergétique, sanitaire,

économique et sociale qui frappent le monde ajoutent à la complexité de notre société.

Ce travail considérable déjà mené se poursuit aujourd'hui avec la même détermination, toujours à l'écoute de vos préoccupations, dans le respect de votre confiance.

Mobilisé à vos côtés,

Eddie Ait
Maire

Vice-président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



• Hors série – Novembre 2022 de la Ville de Carrières-sous-Poissy : 1, place Saint-Blaise, 78955 Carrières-sous-Poissy • Directeur de la publication : Eddie Ait • Conception, rédaction, réalisation, photographies (sauf mention contraire) : Service communication, 01 39 22 36 00 ou service.communication@carrieres-sous-poissy.fr, Adobe Stock • Impression : Imprimerie RAS, 95400 Villiers-le-Bel, 01 39 33 01 01 • Édition à 1000 exemplaires • Distribution : Abis Communication, 24 rue du Buisson St Louis - 75010 Paris • Infos+ : 01 39 22 36 00 ; mairie@carrieres-sous-poissy.fr ; www.carrieres-sous-poissy.fr

Éthique et transparence pour rendre l

Mettre en œuvre un projet politique nécessite volontarisme, méthodologie et organisation. Depuis le début de son mandat, la nouvelle municipalité est entièrement mobilisée pour mettre en œuvre son programme avec et pour les Carriérois.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > Réorganisation des services municipaux pour plus de proximité avec les Carriérois
- > Instauration de nouvelles procédures pour une administration plus efficace et plus dynamique (mise en conformité du temps de travail, formalisation d'un règlement budgétaire et financier interne, définition d'un plan de formation pluriannuel)
- > Amélioration de la politique numérique et de la qualité de services en ligne proposées aux Carriérois
- > Attribution du label « *Ville Internet* » avec 4@ sur 5 mention transition écologique par l'association Ville Internet et du label « *Commune numérique de France* »
- > Organisation de « *Direct live* » via le réseau Facebook
- > Organisation de réunions publiques par quartier
- > Organisation de 9 permanences du maire et des élus dans les quartiers et les dimanches sur le marché de Carrières-sous-Poissy
- > Mise en place de permanences thématiques hebdomadaires relatives au logement, à la petite enfance, à l'urbanisme et aux finances
- > Obtention du label « *Villages et villes citoyennes* » décerné par l'association « *Empreintes citoyennes* »



PRÉPARER L'AVENIR

- > 40 réunions des différentes instances participatives réunissant des citoyens engagés, des associations et des partenaires institutionnels
- > Réalisation d'enquêtes de satisfaction sur la restauration municipale, le marché ou les kits de fournitures scolaires pour recueillir votre avis et améliorer le service rendu
- > Définition d'un plan pluriannuel d'investissement pour l'entretien courant des bâtiments municipaux et la réalisation de nouveaux équipements (école, équipements sportifs...)
- > Dotation de 30 000 € par quartier dans le cadre du budget participatif

DÉCIDER ENSEMBLE

Zoom

La Conférence citoyenne budgétaire

La municipalité a mis en place une Conférence citoyenne budgétaire composée de 19 citoyens et 8 élus.

Objectif : « *associer le citoyen à la prise de décision publique en bénéficiant d'un regard et d'une analyse supplémentaire de non spécialistes* ».

Ses membres ont tous signé la charte des droits et devoirs des citoyens engagés au sein des instances de démocratie participative.



Renforcer les droits

des élus de l'opposition : c'est fait !

- Attribution de la vice-présidence de la commission des Finances à un(e) élu(e) de l'opposition
- Prise en charge financière par la Ville des actions de formation et des adhésions à l'Association nationale des élus d'opposition
- Mise à disposition d'un local et de matériels informatiques
- Augmentation du nombre de caractères des tribunes d'expression libre des groupes d'opposition

La parole aux Carriérois



Les instances carriéroises de démocratie participative favorisent une ville bienveillante où chacun peut trouver sa place, se rencontrer, échanger et partager les expériences. Elles permettent de faire émerger la diversité des points de vue, de poursuivre l'exigence d'une participation toujours plus large de la population au service « du bien commun » et de l'intérêt général.



Les membres des 3 Conseils de quartiers le samedi 24 septembre 2022.



Les membres du Conseil local de la jeunesse (CLJ) le 26 mai 2022.

Les 12 instances carriéroises de démocratie participative

• Conseil des Sages

Personnes de plus de 60 ans, dont les anciens maires Michel Thouzeau, Daniel Schalck et Francis Berthier.
Rôle consultatif sur les projets de la commune

• Conférence citoyenne budgétaire

Expression et participation des habitants sur les sujets budgétaires et financiers

• Conseil local de l'éducation

Expression et participation des habitants sur les sujets relatifs aux affaires scolaires et périscolaires

• Comité consultatif du vélo et des mobilités actives

Accompagner et conseiller la municipalité notamment pour le développement des aménagements cyclables de qualité

• Conseil consultatif de la vie associative et du bénévolat

Coordination de l'agenda et de la mobilisation des bénévoles associatifs

• Commission extramunicipale pour l'avenir de la plaine de Carrières-sous-Poissy

Réflexion et propositions d'aménagements de la Plaine

• Conférence citoyenne pour le climat et l'environnement

Conseiller la municipalité dans le développement d'une politique environnementale suivant les principes du développement durable

• Conseils de quartier

3 conseils de quartier (Centre, Bords-de-Seine, Saint-Louis) pour débattre et émettre des propositions pour améliorer la vie quotidienne des Carriérois

• Conseil local de la jeunesse

Pour consulter et associer les jeunes Carriérois à la vie publique de la commune et favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

• Conseil consultatif du Bien-être animal

Instance d'échange et d'élaboration de projets en faveur du bien-être animal

• Conseil local de la laïcité

Instance de dialogue et de concertation sur le vivre ensemble et le fait religieux à l'échelle municipale

• Commission citoyenne 5G

Concertation et réflexion sur les modalités de déploiement et d'impacts urbanistiques de nouvelles antennes 5G

Pour une cité verte au service d'une génération bien-être

Conformément à ses engagements, la municipalité fait de l'écologie la grande cause de ce mandat. Face à l'urgence climatique et environnementale, elle développe une politique pragmatique, concrète et vertueuse.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > Près de 150 arbres plantés dans le cadre de l'opération « *Une naissance-Un arbre* »
- > Installation de tables de tri des déchets dans l'ensemble des réfectoires scolaires élémentaires pour sensibiliser et associer les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire et organisation d'ateliers thématiques avec l'association Too Good To Go
- > Opération annuelle de collecte de sapins de Noël pour leur recyclage écologique
- > Création de jardins pédagogiques au sein du château Vanderbilt
- > Isolation thermique de bâtiments municipaux pour réduire la consommation d'énergie
- > Mise en place de critères spécifiques au sein de la restauration scolaire pour une alimentation saine et durable en lien avec la charte de l'association L214
- > Remplacement systématique des éclairages par des pavés LED basse consommation lors des opérations de rénovation des bâtiments communaux
- > Organisation annuelle d'opérations citoyennes de nettoyage dans le cadre de l'opération nationale Berges saines
- > Installation d'hôtels à insectes en faveur de la biodiversité
- > Mise en place de l'opération « *Un composteur acheté – un composteur remboursé* »
- > Création du forfait « *Mobilités durables* » pour les agents municipaux

Un « Plan vélo » municipal en déploiement

- Création du Comité consultatif du vélo et des mobilités actives
- Aménagement de nouvelles infrastructures cyclables
- Installation de 5 bornes de réparation de vélos en libre-service et d'arceaux à vélo aux abords des écoles et des équipements publics
- Organisation de la 1^{ère} édition de la « *Semaine du Vélo* »
- Finalisation du projet de passerelle dédiée aux circulations douces entre Poissy et Carrières-sous-Poissy

PRÉPARER L'AVENIR

- > 79,111 millions d'euros d'indemnisation demandés par la municipalité dans l'affaire de la pollution aux métaux lourds de l'ancienne Plaine maraîchère
- > Adoption de la convention des Maires pour le Climat et l'Environnement en faveur du développement durable et de la déclaration des Droits de l'Arbre
- > Mise en place d'un Permis de végétaliser et d'une Charte de végétalisation de l'espace public pour favoriser la nature et la biodiversité en ville
- > Mise en place d'un plan municipal de sobriété énergétique
- > Remplacement progressif du parc automobile municipal par des véhicules produisant peu ou pas d'émissions polluantes

DÉCIDER ENSEMBLE

- > Création de 4 instances de démocratie participative en lien avec l'écologie : Commission extramunicipale « *Avenir de la Plaine* », Commission citoyenne 5G, Conférence citoyenne pour le climat et l'environnement

Zoom



Le Parc Nelson Mandela

L'aménagement des 6 premiers hectares du Parc Nelson Mandela a démarré en septembre 2021. Ce parc urbain de 10,5 hectares offrira à terme un immense espace naturel en pleine ville avec la plantation de 279 nouveaux arbres, d'espaces engazonnés, de bosquets et de clairières. Les Carriérois pourront s'y détendre (aires de pique-nique et solarium), faire du sport (fitness et city stade) ou jouer avec leurs enfants (jeu de l'oie naturaliste, gouttes d'eau et filets).



© Claire Morel pour Ilex paysage

Préserver et améliorer notre cadre de vie, embellir la ville au quotidien

Pour le respect de notre environnement et le maintien d'un cadre de vie agréable pour l'ensemble des Carriérois, la municipalité développe un plan d'action ambitieux avec des moyens renforcés.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > 389.88 tonnes de dépôts sauvages retirés de l'espace public depuis 2020
- > 5 opérations citoyennes de ramassage des déchets et 24 opérations « retour à l'envoyeur » organisées depuis septembre 2020
- > Fixation d'un tarif d'enlèvement et de nettoyage de 500 € facturés aux auteurs de dépôts sauvages
- > Implantation de 30 nouvelles bornes « Toutounet », 11 cendriers de rue et 20 nouvelles poubelles
- > Création d'un service de nettoyage des tags et graffitis
- > Obtention du label Ecopropre décerné par l'Association des Villes pour la Propriété Urbaine
- > Réhabilitation du Bassin des impressionnistes et aménagement de la Clairière de la Paix
- > Remise en état et embellissement de la Promenade boisée du Canal – Île de la Dérivation, des abords de l'église Saint-Joseph et des accès à la Plaine
- > Attribution de la 2^{ème} fleur au concours régional Villes et Villages fleuris
- > Création de deux parkings d'une capacité totale de 247 places, en lien avec la rénovation urbaine de la Résidence Les Fleurs

PRÉPARER L'AVENIR

- > Élaboration d'un Plan Propreté et recrutement de deux policiers municipaux en charge notamment de la lutte contre les dépôts sauvages
- > Acquisition d'un camion-benne, d'une balayeuse, d'un aspirateur électrique à déchets et remise en service des caméras nomades
- > Instauration de l'autorisation préalable de mise en location dite « permis de louer » pour agir sur l'état des copropriétés et des logements dégradés mis à la location

DÉCIDER ENSEMBLE

- > Adoption du Plan local d'Urbanisme et du Règlement local de Publicité intercommunaux
- > Adoption d'une charte pour une construction durable et qualitative, favorisant un développement urbain harmonieux

Zoom

Opération « Berges Saines » 2022 : élus, agents municipaux et citoyens mobilisés pour la nature



Des Carriéroises et des Carriérois mobilisés pour la propreté de la ville.

Profitant de la nouvelle édition de l'opération « Berges Saines » organisée le dimanche 25 septembre 2022 par la municipalité et l'association La Seine en Partage, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, les Carriéroises et les Carriérois, toutes générations confondues, se sont armés de gants, de pinces et de courage, pour nettoyer le Chemin de Halage, la pointe sud de l'Île de la Dérivation et le sentier de la Promenade boisée du Canal. 500 kg de déchets ont ainsi été ramassés.

Parmi les participants, des conseillers de quartier et plusieurs enfants - dont certains du Conseil local de la jeunesse (CLJ) - qu'il faut tout particulièrement remercier pour leur engagement citoyen.

Il n'y a en effet que la mobilisation de tous qui puisse nous permettre de débarrasser nos berges des déchets dont elles peuvent être jonchées.



* Label attribué le 15/03/2022 par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine.

Donner le meilleur à nos enfants et à

La jeunesse constitue une richesse pour l'avenir de Carrières-sous-Poissy. La municipalité se mobilise quotidiennement pour offrir aux parents des modes de gardes diversifiés et des équipements rénovés. Elle favorise l'excellence éducative pour tous les élèves et accompagne les jeunes dans leurs projets professionnels et personnels.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > Aide à l'ouverture de 4 nouvelles micro-crèches soit 46 nouveaux berceaux pour les familles
- > Organisation du 1^{er} Festival de la Petite enfance sur le thème de la Nature
- > Rénovation complète de la cour et de l'aire de jeux du multi-accueil Les Bambins et création d'une nouvelle aire de jeux au multi-accueil Les Pitchouns
- > Distribution gratuite de 1 565 kits de rentrée scolaire aux élèves des écoles élémentaires
- > Réalisation d'un « *Guide annuel de la rentrée scolaire* »
- > Organisation et prise en charge par la Ville de classes de découverte en faveur des élèves des écoles primaires
- > Réfection complète du bardage des écoles du groupe scolaire Bretagne
- > Renouvellement du partenariat avec l'association « *Coup de Pouce* » pour apporter un soutien spécifique aux enfants en difficulté scolaire
- > Prêt de 17 ordinateurs aux enfants inscrits au Programme de Réussite Éducative
- > Recrutement de 2 coordinateurs périscolaires
- > Élaboration de projets numériques dans les accueils de loisirs
- > Dotation d'un ordinateur portable et d'un tableau numérique interactif pour plus de 90% des classes élémentaires connectées à Internet
- > Rénovation complète de l'Accueil de Loisirs Jeunes et définition d'un nouveau projet pédagogique
- > Mise à disposition d'une tablette numérique pour toutes les classes maternelles
- > Mise en place d'une nouvelle offre culturelle spécifique à destination des établissements scolaires
- > Mise à disposition d'un espace de co-working pour les lycéens et étudiants

- > Rénovation complète des sanitaires sous le préau de l'école élémentaire Champfleury
- > Réfection et réaménagement des espaces de restauration du groupe scolaire Bretagne et des écoles Giono, Mistral, Les Bords-de-Seine et Le Centre
- > Mise en place d'une offre de restauration scolaire saine et durable avec des menus intégrant 50% de produits labellisés dont 20% de bio avec plus de produits régionaux et une diversification des sources de protéines avec des menus végétariens (2 par semaine)
- > Organisation de job dating thématiques (petite enfance, aide à domicile...)
- > Installation mensuelle du Bus Job Insertion en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines

PRÉPARER L'AVENIR

- > Ouverture de la Maison de la Jeunesse et de la Réussite
- > Élaboration d'une politique jeunesse récompensée par l'État par l'obtention du label « *Cité de la jeunesse* »
- > Création du dispositif d'accompagnement pour l'autonomie des Jeunes pour cofinancer des formations (BAFA, ...), des équipements professionnels, le permis de conduire, ...
- > Mise en place du Plan d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires en Île-de-France pour accompagner individuellement les jeunes Carriérois dans leurs projets d'insertion sociale professionnelle
- > Organisation de l'opération hors les murs « *1 jeune – 1 solution* » avec la Mission Locale pour l'emploi
- > Lancement d'un appel à projet annuel pour soutenir les projets des écoles en lien avec le développement durable

« UNE ÉCOLE ÉCOLOGIQUE ET ADAPTÉE
AUX BESOINS DES ENFANTS »

OUVERTURE LE 3 JANVIER 2023

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - JEAN GIONO



nos jeunes

DÉCIDER ENSEMBLE

- > Création d'un Conseil local de l'éducation
- > Installation de la Commission des menus
- > Création du Conseil local de la jeunesse (CLJ)



Des kits de rentrée scolaire sont offerts aux élèves des écoles élémentaires.



Opération « Une naissance, un arbre », le 16 novembre 2022, pour reboiser la ville.



Festival de la Petite enfance, le 14 mai 2022.



Zoom

Carrières-sous-Poissy : Ville Amie des enfants



La qualité des actions et des initiatives de la Ville en faveur des mineurs a permis d'obtenir le titre « *Ville amie des enfants* » pour la période 2020-2026. L'UNICEF accorde ainsi sa confiance à la Ville pour assurer le bien-être des enfants et des jeunes à travers une politique publique locale dynamique. Il s'agit de permettre et de proposer à chaque enfant et jeune carriérois un parcours éducatif de qualité, de favoriser leur épanouissement et d'encourager leur participation à la vie de la cité.

Maison de la jeunesse et de la réussite : déjà un succès pour les jeunes Carriérois !

Un nouvel espace spécialement dédié aux 14-25 ans a été inauguré en septembre 2020. Ce guichet unique a pour vocation de permettre l'accueil et l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches diverses. Il comprend des espaces projet, multimédia, coworking et un jardin privatif. Un point information jeunesse ainsi que la Mission Locale complètent l'offre.



Présentation des métiers de la petite enfance à la Maison de la jeunesse et de la réussite.

*Titre « Ville amie des enfants » attribué le 24/11/2021 par Unicef France.
*Label « Cité de la Jeunesse » attribué le 27/01/2022 par la ministre déléguée Nadia Hai, chargée de la Ville.

Faciliter l'accès aux soins et renforcer

Permettre à chaque Carriérois d'accéder à des soins de qualité ainsi qu'aux produits de santé et d'hygiène élémentaires est une préoccupation forte de l'équipe municipale. La municipalité lutte contre les disparités sociales.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > Installation d'une cabine de télémedecine
- > Implantation de 13 nouveaux défibrillateurs automatiques dans les bâtiments municipaux pour sauver les victimes d'arrêts cardiaques
- > Obtention du label « *Ville engagée contre le sida* » et déploiement d'un plan d'action de prévention et de lutte contre les discriminations
- > Soutien à la mise en place de cours de danse « *Handidanse adaptée inclusive* » pour les adolescents et adultes en situation de handicap
- > Soutien à la mise en place de stages de self-défense pour les femmes
- > Réalisation d'opérations de dépistage et de vaccination contre la covid-19 en partenariat avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France
- > Obtention du label « *Commune donneur – 3 cœurs* » décerné par l'établissement français du sang
- > Installation de 3 boîtes à dons et de 7 distributeurs de tampons et serviettes hygiéniques en coopération avec l'association « *Règles Élémentaires et Marguerite et Cie* » afin de lutter contre la précarité menstruelle
- > Distribution annuelle de plus 1 100 colis de Noël aux seniors



- > Création d'un hébergement d'urgence de priorité sociale
- > Mise en place d'un plan d'action contre les violences faites aux femmes dans la foulée de l'adoption de la charte du réseau « Prévention et Lutte contre les Violences Conjugales »
- > Lancement d'un plan d'action pour la promotion de l'égalité femme/homme
- > Mise en place d'actions à destination des aînés pour favoriser le bien-vieillir (animations détente, activités culturelles et sportives, portage de repas et aides au domicile, restauration et repas à thème...)
- > Ouverture d'un établissement France services au sein du pôle multiservice Michel-Colucci et recrutement d'un conseiller numérique pour faciliter les démarches des administrés
- > Réalisation de travaux de restructuration, d'accessibilité et de rénovation de l'Agence postale communale
- > Création de 40 espaces sans tabac aux abords des écoles, des parcs et jardins municipaux
- > Mise en place d'une mutuelle communale pour les Carriérois désireux de bénéficier de tarifs avantageux et accessibles
- > Plus de 566 familles reçues durant les permanences logement du maire et du conseiller municipal délégué



Distributeur de tampons et serviettes hygiéniques au Pôle Michel Colucci.



Après-midi dansant à l'Espace Louis Armand.



Installation d'un panneau « Espace sans tabac ».

*Label attribué le 18/01/2022 par l'association Élus locaux contre le Sida.

les solidarités

PRÉPARER L'AVENIR

- > Réalisation d'une étude de préfiguration du futur Centre municipal de santé en partenariat avec la Fédération Nationale des Centres de Santé
- > Partenariat avec le Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer pour développer la prévention des cancers du sein et des cancers colorectaux (Octobre Rose et Mars Bleu)
- > Rapprochement avec l'Association France Alzheimer pour une meilleure prise en charge des malades
- > Création d'une réserve citoyenne municipale bénévole pour participer au soutien et à l'assistance des populations face aux risques
- > Ouverture de la « *Maison Bleue* » dédiée aux seniors et d'un Point Info Santé au Pôle multiservice Michel-Colucci



DÉCIDER ENSEMBLE

- > Installation du Conseil des Sages



Octobre rose : course solidaire du 16 octobre.

Zoom



Un « Village vacances » pour les enfants et familles carriéroises

Chaque année, en août, la municipalité propose un « *Village vacances* » au Complexe sportif Bretagne pour les enfants et familles carriéroises.

Ateliers manuels et numériques, animations sportives, culturelles, de loisirs et éducatives, structures gonflables, jeux d'eau, mini-golf, piste de glisse, cinéma en plein air sont ainsi proposés par les services municipaux et les associations carriéroises avec le soutien de l'État et de nombreuses entreprises locales. En 2022, pour sa 3^{ème} édition, 11 851 entrées ont été enregistrées sur 3 semaines.

Festiv'été, des animations tout public dans les quartiers

Chaque mois de juillet, de nombreuses activités ludiques, sportives et solidaires sont proposées aux familles carriéroises au plus près des habitations. Toute l'équipe du centre social se mobilise pour animer également des ateliers sur le thème du développement durable « *Plantons nos fleurs* » ou « *Construisons nos cabanes à oiseaux* ».



Des animations pour tous, toute l'année.

Une gestion rigoureuse dans l'intérêt des Carriérois

Par un usage responsable et durable des finances publiques, la nouvelle municipalité, malgré une situation financière difficile et un endettement fort, maîtrise les dépenses communales et redonne du pouvoir d'achat aux Carriérois.

AGIR AU QUOTIDIEN

Pour rationaliser les dépenses publiques :

- > Baisse des indemnités des élus majoritaires de près de 50% soit une économie de 38 590 €
- > 219 021 € de dépenses inutiles supprimées en 2020

Pour défendre le pouvoir d'achat des Carriérois :

- > 2% de baisse sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties en 2020
- > 0% d'augmentation sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties en 2021 et en 2022
- > Mise en place d'une exonération de deux ans de la taxe foncière pour toute acquisition d'un logement neuf à usage d'habitation
- > Mise en place d'un abattement exceptionnel sur la taxe locale sur la publicité extérieure pour soutenir les commerçants, les artisans et les entreprises carriéroises
- > 0% d'augmentation des tarifs municipaux
- > Plus de 12 millions d'euros de subventions obtenues pour la rénovation et la construction de nouveaux équipements publics

PRÉPARER L'AVENIR

- > Augmentation significative du budget d'investissement de la Ville (+30.8% en 2022) pour offrir aux Carriérois des équipements modernes et adaptés à leurs besoins
- > Mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement pour l'entretien courant des écoles, des complexes sportifs et des structures Petite enfance, conformément aux résultats de l'audit des bâtiments communaux

DÉCIDER ENSEMBLE

- > Réalisation d'un audit des finances communales par un cabinet d'expertise indépendant afin d'avoir une vision claire de la situation financière et des perspectives pour l'avenir

-2% en 2020

sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties

0% depuis 2020

d'augmentation des tarifs municipaux (restauration scolaire et activités périscolaires)

-8,5% entre 2020 et 2021

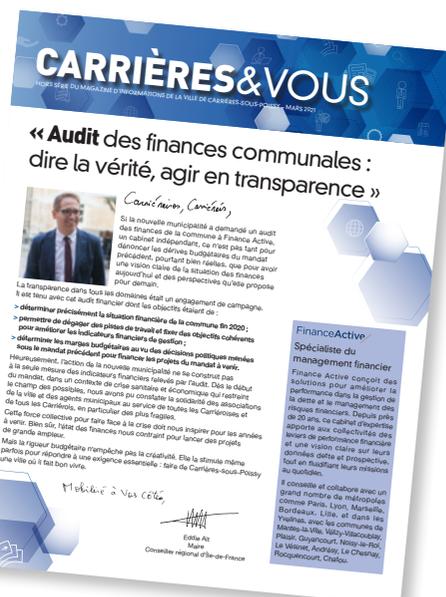
de diminution des charges à caractère général de la Ville

0% en 2021 et en 2022

d'augmentation sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties

-50%

de baisse du montant des indemnités des élus majoritaires, soit une économie de 38 590 €



Relancer la dynamique commerciale

Conformément à ses engagements, la municipalité se mobilise pour restaurer une offre commerciale de qualité et offrir aux Carriérois des pôles urbains vivants et attractifs.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > Installation d'un bus de la création d'entreprise pour soutenir le tissu économique local en partenariat avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
- > Soutien aux commerçants carriérois avec l'accès à la plateforme digitale « *Ma place de Noël 2020* » et une campagne de communication et de promotion du commerce de proximité
- > Ouverture de 8 nouveaux commerces depuis juillet 2020
- > Ouverture de « *La Boutique* », pop-up store éphémère, pour valoriser les savoirs-faire des artisans et porteurs de projets locaux
- > Renforcement des animations sur les pôles commerciaux de proximité

PRÉPARER L'AVENIR

- > Relance de la dynamique commerciale avec les artisans et commerçants locaux
- > Réalisation d'une enquête sur le projet de centralité commerciale de la ville

DÉCIDER ENSEMBLE

- > Réalisation d'une enquête de satisfaction sur le nouveau marché pour adapter l'offre commerciale aux besoins des Carriérois

Zoom

Un marché à Carrières-sous-Poissy

Initié par la nouvelle municipalité, le nouveau marché situé Esplanade de la Reine-Blanche - Place Simone Veil, réunit plus de 30 commerçants de bouche et d'artisanat qui proposent tous les dimanches, de 8h30 à 14h, des produits de qualité aux prix abordables. Un véritable succès populaire qui séduit tous les habitants quel que soit leur quartier. De nombreuses animations y sont programmées pour le plus grand plaisir des familles.



Campagnes de soutien aux commerçants carriérois.

Protection et bien-être animal : « Une Ville pour les animaux »

Signataire de la Charte L214 « Une ville pour les animaux », la municipalité s'engage au quotidien sur des mesures concrètes en matière de protection et de bien-être animal.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > Installation d'une plaque commémorative dédiée à la mémoire des animaux morts pour la France
- > Édition d'un guide « *Les animaux en ville* »
- > Mise à disposition de cartes « *J'ai un animal seul chez moi* » et « *Nourrisseurs bénévoles de chats libres* »
- > Arrêté municipal interdisant la chasse dans la Plaine de Carrières-sous-Poissy
- > Vote d'un partenariat avec l'exploitant agricole local « *le miel de la Boucle de la Seine* » pour le soutien à la filière apicole, la protection des abeilles et des pollinisateurs sauvages
- > Soutien à l'association « *École du chat de Poissy 78* » pour la réalisation de campagnes de stérilisation de chats errants
- > Dépôt de plainte systématique pour tout acte de maltraitance animale
- > Expérimentation de la présence des animaux au travail pour les agents municipaux

PRÉPARER L'AVENIR

- > Adoption par le Conseil municipal de motions en faveur du bien-être animal et du référendum pour les animaux, et en faveur du renforcement des pouvoirs de police du maire pour lutter contre la maltraitance animale
- > Adoption par le Conseil municipal de vœux en faveur de l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques, des néonicotinoïdes, de la pêche au vif et avec des arpillons, des corridas et pour un plan de sortie de l'élevage intensif et de l'expérimentation animale
- > Intégration dans le marché de restauration scolaire de critères relatifs au bien-être animal et à la grille d'objectifs « *Une ville pour les animaux* » de l'association L214
- > Lancement d'une étude opérationnelle pour l'implantation d'un cimetière animalier

DÉCIDER ENSEMBLE

- > Désignation d'une élue déléguée au Bien-être animal
- > Création d'un Conseil consultatif du Bien-être animal



*Label attribué le 04/10/2022 par le Conseil Régional Île-de-France.

Zoom

Le caniparc « Hachikō » au Parc du Peuple de l'herbe

Suite à la consultation des Carriérois et à l'initiative de la Ville, le Conseil départemental des Yvelines a réalisé et financé un caniparc au sein du Parc du Peuple de l'herbe. Il s'agit d'un espace pour les canidés adapté aux balades en toute liberté et sécurité.

Sur une surface totale de 2010 m², le caniparc propose un espace de convivialité pour les maîtres (avec tables et bancs), un espace sportif avec différents agrès et un espace de course libre.



Les agrès du Caniparc « Hachikō ».



Dans toutes situations d'urgence m'empêchant de rentrer chez moi (accident, maladie...), merci de contacter une des personnes listées ci-dessous. Elle prendra soin de mon animal.

Nom : _____
Tél. : _____
Nom : _____
Tél. : _____
Nom : _____
Tél. : _____



Démocratiser l'accès au sport et à la culture, un enjeu municipal

Labellisée Terre de jeux 2024 dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Ville porte une politique sportive dynamique, convaincue de ses vertus éducatives et inclusives, en soutenant quotidiennement les associations et en rénovant les équipements dédiés. Parallèlement, elle valorise ses atouts patrimoniaux et démocratise les pratiques culturelles et artistiques.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > Attribution annuelle de près de 400 000 euros de subventions aux associations carriéroises
- > Élaboration d'une saison culturelle tout public
- > Ouverture de la médiathèque Octave Mirbeau et mise en place d'une série d'actions visant à promouvoir la lecture et le livre (ateliers lecture pour les plus jeunes, cycles de rencontres littéraires, portage de livres à domicile)
- > Installation de 11 boîtes à livres dans les différents quartiers
- > Initiation chaque année de près de 100 enfants de 3 à 11 ans à la pratique sportive par l'École municipale des sports
- > Prise en charge par la Ville des séquences de natation en faveur des élèves des écoles élémentaires
- > Mise en place de l'action « *Sport pour tous* » pour les agents municipaux
- > 250 écoliers bénéficiaires du projet « *art en itinérance* » (ateliers artistiques, manuels et scientifiques en classes, en accueils de loisirs et à la médiathèque)
- > Réalisation de travaux de remise aux normes électriques de l'Espace Louis-Armand
- > Participation d'enfants carriéroises au programme DÉMOS, (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) mis en place avec la Philharmonie de Paris
- > Rénovation des courts de tennis extérieurs et remplacement du revêtement de la salle omnisports du Complexe sportif Alsace
- > Mise en place d'un appel à projet annuel « *Terre de jeux 2024* » en faveur des associations



Quand Harry Potter investit la Médiathèque Octave Mirbeau.

DÉCIDER ENSEMBLE

- > Création du Conseil consultatif de la vie associative et du bénévolat
- > Ouverture de la Maison des Associations et du Bénévolat « *Bernard DANEL* »
- > Mise en place d'une charte d'engagements réciproques avec les associations
- > Instauration d'un plan communal de sobriété énergétique dans les équipements culturels, sportifs et associatifs

Zoom



Rénovation du Complexe sportif Provence



Le nouveau dojo « *Louis Chiepperin* ».

Afin de préserver la sécurité des sportifs carriéroises, la municipalité a engagé des travaux de rénovation du Complexe sportif Provence s'appuyant sur les conclusions de son audit sur le patrimoine

communal. Outre la salle polyvalente, le hall d'accueil, le couloir et les sanitaires entièrement rénovés, la municipalité a agrandi le dojo « *Louis Chiepperin* » avec une surface de combat de 200 m². Des installations qui font le bonheur des sportifs.

PRÉPARER L'AVENIR

- > Près de 20 associations bénéficiaires du plan de formation dédié aux associations en 2021 et 2022
- > Obtention du label « *Terre de jeux 2024* » pour valoriser les futurs Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

*Label attribué le 21/01/2021 par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour une Ville sécurisée et apaisée



La tranquillité et la sécurité sont des droits pour tous les Carriérois, grands et petits. La municipalité agit au quotidien pour lutter contre l'insécurité par une politique de médiation, de prévention et de sanction.

AGIR AU QUOTIDIEN

- > Mise en place du nouveau numéro court (36 20) de la Police municipale (24/24 et 7/7)
- > Prévention et sanction des incivilités par de nouveaux arrêtés municipaux (règlement du parc Maurice Berteaux, déroulement des cérémonies civiles, détention d'articles pyrotechniques...)
- > Mise en place de la Commission de rappel à l'ordre avec le Procureur de la République pour lutter contre les incivilités et les nuisances occasionnées par les mineurs
- > Installation de caméras nomades destinées à la prise en flagrant délit d'infractions
- > Obtention du label « *Ville prudente - 2 cœurs* » décerné par l'association Prévention routière
- > Création d'un dispositif pour l'accueil de travailleurs d'intérêt général (TIG) sur la commune

PRÉPARER L'AVENIR

- > Renforcement des effectifs de la Police municipale
- > Poursuite des travaux de rénovation et d'extension du poste de Police municipale
- > Réalisation d'une étude pour le déploiement de la vidéo protection sur le territoire communal avec le Syndicat Seine et Yvelines numérique
- > Lancement d'une étude pour l'implantation de zones « *dépose-minute* » aux abords des établissements scolaires

DÉCIDER ENSEMBLE

- > Installation d'une cellule de veille partenariale mensuelle « *Sécurité et prévention de la délinquance* », associant l'ensemble des parties prenantes
- > Renforcement du partenariat avec la Police nationale par une convention de coordination
- > Participation au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance piloté par la Communauté urbaine GPS&O

Zoom

La sécurité routière et permis piéton

La sécurité des enfants carriérois est une priorité municipale. Pendant l'année scolaire 2021-2022, 333 interventions ont été effectuées dans le cadre du programme municipal de sécurité routière, dans les 7 écoles élémentaires de la Ville avec le module Mobilipass de l'association « *Prévention routière* » et le Permis piéton.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont également bénéficié d'une formation à l'utilisation et à la réglementation de la trottinette électrique et autres engins électriques (hoverboard, monroue, gyropode et skate électrique).

Au total : 1 057 élèves répartis dans 58 classes.



Remise du label « *Ville prudente - 2 cœurs* ».



Verbalisation d'un auteur de dépôt sauvage.

* Label attribué le 17/12/2020 par l'association Prévention Routière.

Tribunes libres

Agir pour Carrières

Avec vous, en proximité

Ce hors-série du magazine municipal présente le bilan de deux ans au service des Carriérois. Beaucoup a déjà été fait et s'il n'est pas exhaustif, il prouve que la majorité municipale respecte ses engagements.

Nos priorités apparaissent clairement : la transition écologique, la jeunesse, une ville sûre et propre, l'amélioration du cadre de vie, la protection des plus vulnérables et l'attention portée à tous les équilibres financiers et sociaux.

Ce bilan montre qu'il reste beaucoup à faire. Notre volonté est de mettre encore plus l'accent sur la lutte contre les déserts médicaux au travers du projet de centre municipal de santé, sur la tranquillité publique avec la relance du dispositif de vidéoprotection et la préservation de notre cadre de vie avec l'ouverture du Parc Nelson Mandela.

C'est avec une conviction renforcée que nous poursuivons notre démarche de démocratie de proximité, plus à même de répondre à vos besoins. Nous traverserons les crises actuelles ensemble, la réponse sera locale ou ne sera pas. La proximité, c'est accompagner face aux enjeux du quotidien.

La proximité, c'est améliorer chaque jour nos pratiques pour une administration plus efficace.

La proximité, c'est vous redonner la parole et vous associer aux décisions publiques.

Cet engagement se concrétise au travers de l'installation des conseils de quartier et la dotation annuelle d'un budget participatif pour soutenir des projets améliorant votre quotidien.

Notre volonté est à la hauteur de votre confiance et nous poursuivons la dynamique impulsée et le travail engagé pour que Carrières-sous-Poissy s'inscrive dans un futur avec vous et pour vous.

*Le maire et les élus majoritaires
agirpourcarrieres@gmail.com
06 40 93 71 62*

SoCARRIÈRES*

Fiscalité excessive, bus annulés, fournitures scolaires gratuites supprimées : mauvaise rentrée pour les Carriérois !

--> FISCALITÉ EXCESSIVE

Tous les carriérois subissent en moyenne une augmentation de +15 %, voire plus. C'est inadmissible ! Si les compétences de la commune sont transférées à la Communauté urbaine GPSEO, il n'y a aucune raison pour que la neutralité fiscale ne s'applique pas dans le bloc communal (Ville + Communauté urbaine). Ainsi, les impôts du bloc communal ne connaîtraient aucune hausse. Les élus SoCARRIÈRES défendent à vos côtés la neutralité fiscale pour tous !

--> BUS ANNULÉS

Depuis un an, la qualité des transports se dégrade fortement. « *Quand ça dysfonctionne, il faut le signaler pour le réparer* », un principe qui fonctionnait très bien avec l'Équipe SoCARRIÈRES* jusqu'en 2020. Le nouveau Maire a supprimé l'onglet de signalement dans l'application «CARRIÈRES&Vous» que nous avons mise en place. Sans recensement précis et exhaustif, les dysfonctionnements ne sont plus traités et perdurent. L'Équipe SoCARRIÈRES* vous offre de les signaler afin d'obtenir leur suivi, leur traitement, et la réponse des organismes en charge des transports. Rendez-vous sur www.socarrieres.fr

--> FOURNITURES SCOLAIRES GRATUITES SUPPRIMÉES

L'Équipe SoCARRIÈRES* avait mis en place les fournitures scolaires gratuites : les parents étaient soulagés et les enseignants bénéficiaient d'un budget renforcé. Depuis 2020, le nouveau Maire a tout supprimé au profit d'un simple kit de fournitures très léger et souvent inadapté !

Vos élus à votre écoute :

*Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER,
Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI,
Jean-Jacques BERTAUX*

*Messagerie électronique
christophe.delrieu@socarrieres.fr
Téléphone 06 61 61 31 02*

Site internet www.socarrieres.fr

*TELLEMENT CARRIÈRES

Réunis pour Carrières

Un pas vers la censure ?

Nous voulions vous parler de fiscalité et de la taxe foncière qui touchent durement les propriétaires carriérois, mais une récente décision du Maire nous en empêche.

Le règlement intérieur du Conseil municipal octroie aux groupes municipaux un espace d'expression libre de 1800 signes dans chaque magazine de la ville.

Cette disposition répond à une obligation du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet le pluralisme des idées et une expression minimale des élus n'appartenant pas à la majorité. Aujourd'hui, le Maire décide de réinterpréter ce règlement en comptabilisant les espaces séparant les mots.

Ce choix est d'autant plus incompréhensible, que jusqu'à présent les tribunes de tous les groupes municipaux s'inséraient sans difficulté sur une page A4, sans que ces espaces ne soient comptabilisés.

Alors pourquoi fixer de nouvelles règles en cours de mandat ? Qui plus est, des règles qui viennent restreindre les droits et libertés des élus municipaux...

Chaque jour la situation internationale nous rappelle à quel point la liberté d'expression est précieuse et nous ne pouvons accepter qu'elle soit foulée aux pieds de la sorte.

Notre groupe a donc décidé de ne pas réduire la tribune initialement prévue dans ce magazine, car cela aurait nui à sa bonne compréhension.

À la place, nous avons fait le choix de vous expliquer la situation en toute transparence et de vous distribuer notre tribune directement dans vos boîtes à lettres.

Nous espérons que le Maire fera preuve de bon sens, en revenant sur cette décision injustifiée et arbitraire.

D'ici-là, soyez assurés de notre implication pour la ville et pour l'amélioration de notre quotidien.

*Vos élus du groupe Réunis pour Carrières
Khadija Gamraoui, Anthony Effroy*

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



Eddie AÏT
Maire,
Vice-président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



Laïla OUAKKA
Adjointe au Maire déléguée
à la vie des quartiers,
à la démocratie locale et
à la concertation citoyenne



Philippe CORBIER
Adjoint au Maire délégué à l'administration
générale, à la communication,
à la représentation de la ville,
aux ressources humaines, à la ville
numérique, à la commande publique,
à la gestion des bâtiments publics
et à la coordination du projet municipal



Annie LONJON ROZIERE
Adjointe au Maire déléguée
à la ville inclusive
(accessibilité, handicap,
égalité Femme-Homme, lutte
contre les discriminations)



Philippe BARRON
Adjoint au Maire délégué
aux finances
et à la vie économique,
Conseiller communautaire



Françoise MERY
Adjointe au Maire déléguée
à la sécurité publique, à la sécurité
routière, à la prévention de la
délinquance et à la commission
communale de sécurité,
Conseillère communautaire



Farid MEDJADJI
Adjoint au Maire délégué
à la jeunesse et au sport



Catherine NJOK-BATHA
Adjointe au Maire déléguée
à la culture, au patrimoine
et au jumelage



Mohammed AMRI
Adjoint au Maire délégué
aux commerces, à l'artisanat,
aux professions libérales et
indépendantes



Anne JEAUCOUR
Adjointe au Maire déléguée
à la vie associative et au
bénévolat



Kevin SCHWENDEMANN
Conseiller municipal délégué
à la coordination et
la mise en œuvre de la transition
écologique et énergétique



Marlène BASSET
Conseillère municipale déléguée
à la famille, à la protection de
l'enfance et à la petite enfance



Edouard BARBADE
Conseiller municipal délégué
aux affaires scolaires



Sarah MEGUELLATI
Conseillère municipale déléguée
au préscolaire et
à la réussite éducative



Emeric ANIAMBOSSOU
Conseiller municipal délégué
aux mobilités, à la gestion
des voies et des espaces publics



Sylvie PORET
Conseillère municipale déléguée
à la santé et aux solidarités



Jérémy VOIGNIER
Conseiller municipal délégué
au logement et au centre
communal d'action sociale



Romane DURAND DE GEVIGNY
Conseillère municipale déléguée
à la restauration collective
et l'alimentation responsable



Jacques ROSIER
Conseiller municipal délégué
aux anciens combattants,
à la mémoire de la Nation
et à la culture de paix



Soukaina EL KHAMLI
Conseillère municipale déléguée
à la laïcité, aux cultes
et au vivre ensemble



Jean-Pierre GUILLEMAN
Conseiller municipal délégué
à la maîtrise urbaine, aux travaux
et au suivi des grands projets



Sandra LEBEY
Conseillère municipale déléguée
aux aînés et aux animations
intergénérationnelles



Laurent LANYI
Conseiller municipal délégué
au dialogue social



Martine GRENIER
Conseillère municipale déléguée
au bien-être animal



Jean-Rémy LIBERKOWSKI
Conseiller municipal délégué
à la propreté urbaine,
à la gestion des déchets
et la démarche zéro déchet



Sophie RANTZ
Conseillère municipale déléguée
à l'animation sociale
des quartiers

DIALOGUER

S'ENGAGER

SE
CONCERTER

ÉCHANGER

PARTICIPER

« Poursuivons ensemble
nos actions pour
Carrières-sous-Poissy! »

cabinet@carrieres-sous-poissy.fr

01 39 22 36 02